



MOTION VOTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 mai 2019

NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DES SERVICES D'URGENCES A NOUS REJOINDRE EN GREVE.

NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DES SERVICES D'URGENCES A UNE MANIFESTATION NATIONALE LE 06 JUIN, 13H, DEVANT MONTPARNASSE.

1) Contexte

Nous, représentants du Collectif Inter-Urgences et des organisations syndicales, faisons le constat **d'une impasse politique sur la gestion des services d'Urgences-SMUR aujourd'hui**. La saturation des services, sans hausse des moyens en regard et sans revalorisation de l'exercice soignant, entraîne une **dégradation majeure dans la réalisation de nos missions de service public**. Face à ce contexte, plusieurs d'entre nous ont déjà pu tenter des approches en local pour faire reconnaître la souffrance des soignants et demander entre autres une augmentation des effectifs et des salaires, sans franc succès. L'équipe de Nantes, par exemple, avait déjà formulé des propositions de NBI en 2015 et 2016, restées lettres mortes. **Le constat partagé de conditions d'accueil et de travail dangereuses a permis la constitution du Collectif Inter Urgences, infléchissant le rapport de force à l'aide des organisations syndicales CGT, FO, SUD.** Le déni du gouvernement sur la question des Urgences, retranché derrière une loi Santé en décalage avec la réalité du terrain, nous pousse aujourd'hui à nous mobiliser et organiser une véritable **coordination nationale des services d'Urgences en grève**.

2) Revendications

– Augmentation structurelle :

Revendication portée depuis longtemps par les différentes organisations syndicales, elle participe étroitement aux enjeux d'une amélioration du parcours patient et à limiter les retours évitables au SAU faute de prises en charges adéquates. Nos problématiques de prises en charge ne sauraient être réglées sans une réflexion sur l'amont et l'aval des SAU.

Il a été objectivé que les conditions d'exercice étaient constantes et non plus saisonnières.

- **Nous demandons, immédiatement, des engagements forts pour arrêter la fermeture de lits d'aval et la création de lits nécessaires à l'arrêt des hospitalisations brancards.**
- **Nous demandons, immédiatement, l'arrêt de la fermeture des services d'Urgences, y compris la nuit, pour maintenir une activité 24h/24.**
- **Nous demandons, immédiatement, l'arrêt de la fermeture des lignes de SMUR.**
 - Augmentation salariale :
- **Nous demandons, immédiatement, 300€ net mensuel d'augmentation de salaire, soit l'équivalent de 80 points d'indice supplémentaires.**



— **Augmentation des effectifs :**

- **Nous demandons, immédiatement, la stagiairisation de tous les contrats précaires.**
- **Nous demandons, immédiatement, d'acter pour l'ensemble des services d'Urgences un ratrappage à hauteur des besoins remontés service par service.**
- **Nous demandons, immédiatement, d'acter pour l'ensemble des services d'Urgences une augmentation des effectifs égale proportionnellement à l'augmentation de l'activité chaque année au mois de Janvier.**
- **Nous demandons l'application du référentiel Samu – Urgences de France comme objectif cible pour les effectifs médicaux et non médicaux.**

3) **Composition du Comité National de Grève des Services d'Urgences**

Le Comité National de Grève des Services d'Urgences est composé de :

- 8 Représentants du Collectif, + 8 suppléants, selon un découpage régional.
- 1 Représentant de chaque OS majoritaire (FO, SUD, CGT), + 3 suppléants

Ce Comité fait autorité pour négocier auprès du Ministère les revendications votées aujourd'hui.

4) **Actions**

- Grève illimitée des 65 services faisant partie du Collectif Inter Urgences.
- Appel à la grève de l'ensemble des services du territoire.
- Consignes passées selon conditions locales pour rejoindre l'appel de Samu Urgences de France au débrayage du 28 mai 12h00.
- Manifestation nationale le Jeudi 06 Juin, 13h, Montparnasse.
- Pour le reste, se rapprocher de la coordination.

L'ensemble de ces points ont été votés et validés par la majorité des membres de l'Assemblée Générale.

Nous invitons l'ensemble des services à nous rejoindre pour obtenir gain de cause sur ces revendications légitimes.